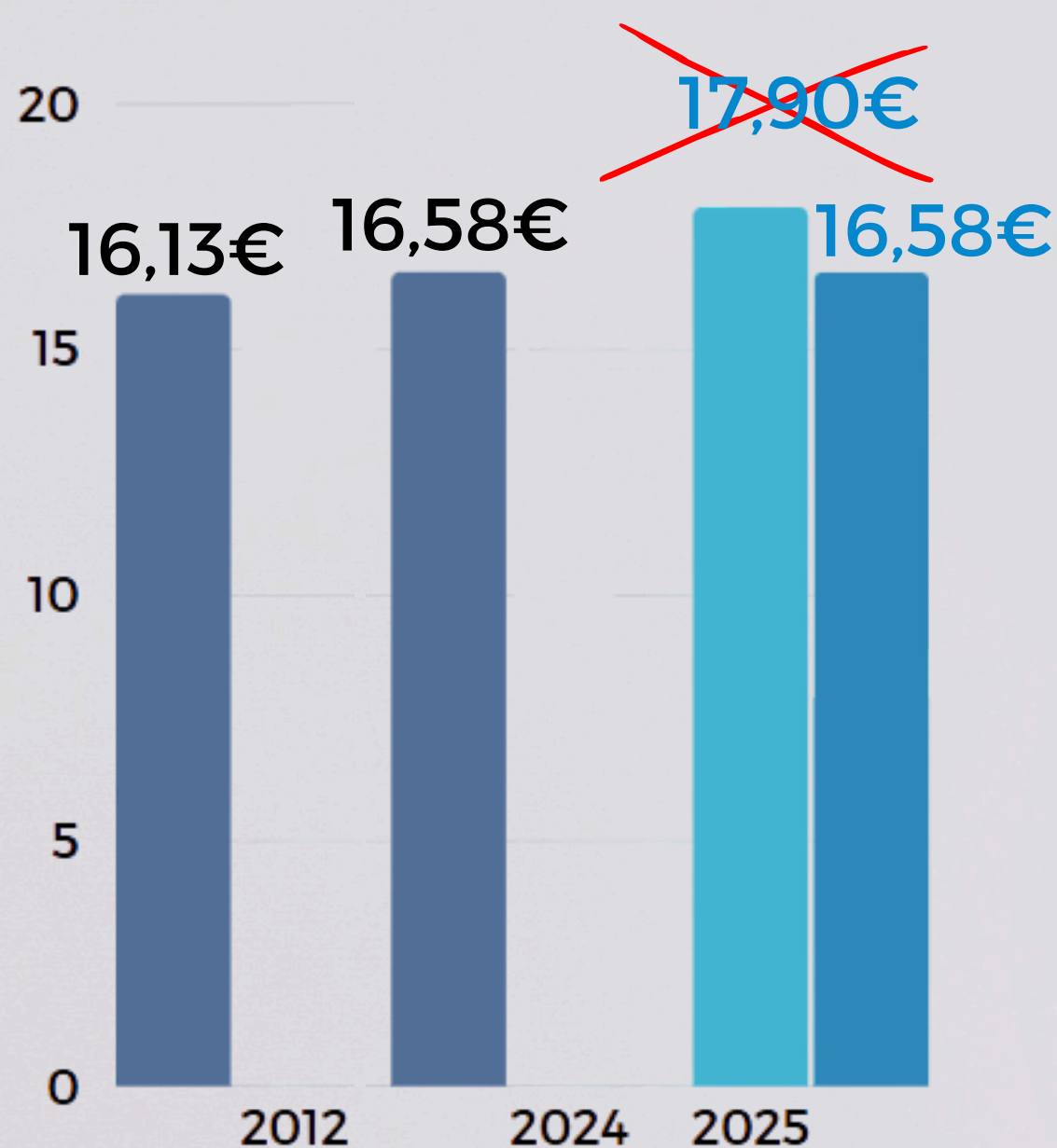


Suite à un dérapage de 1,3 Milliards de l'ONDAM, la commission de surveillance des dépenses d'Assurance Maladie a émis un avis qui conduit automatiquement au gel de toutes les revalorisations prévues jusqu'au 31/12/2025

REPORT DES REVALORISATIONS

VOS SOIGNANTS ET NOS PATIENTS MÉRITENT MIEUX QUE DES PROMESSES NON TENUES.



Tarif de l'acte le plus pratiqué

Au 1er juillet l'acte le plus pratiqué devait être augmenté de +1,33€ par séance



EN CONTREPARTIE NOUS AVONS ACCEPTÉ



Liberté d'installation restreinte



Nomenclature complexifiée et traçante



Installation des futurs diplômés encadrée

Tout ça est déjà en application !



LA PROFESSION A TENU SES ENGAGEMENTS,
LA CNAM ET LE GOUVERNEMENT DOIVENT
TENIR LES LEURS !

1ER JUILLET : MOBILISEZ VOUS !



ALIZÉ
LE SYNDICAT
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
LIBÉRAUX - SALARIÉS